



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2021/063

Réunion du Mardi 29 juin 2021 à 19h00
sous la Présidence de M. Yann DUGARD, Maire.

Date de convocation : 21/06/2021

Date d'affichage : 21/06/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 27

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, M. pascal COLSON, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Olivier GODART, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Benoît LAIS, Mme LAMPSON-GUEILLIOT Nadège, Mme Gisèle LAROCHE, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, Mme Françoise PAYEN, M. Johnny PREVOT, M. Hubert RENOLLET, Mme Magali ROGER.

Excusés avec pouvoir de vote : M. Frédéric COURVOISIER ayant donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, Mme Barbara CORNEVIN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Claude BERGERY et Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir à Mme Françoise PAYEN.

Ne prend pas part au vote : M. Christophe LEBON,

Secrétaire de séance : Mme Gisèle LAROCHE

Objet : Modification du plan de financement et demande de subventions sur les travaux de création de vestiaires et de sanitaires PMR (pour Personne à Mobilité Réduite) dans les locaux annexes du stade municipal

Vu la délibération n°2019/115 du 10 décembre 2019 autorisant le maire à solliciter des subventions pour la réhabilitation du stade ;

Considérant que le projet de travaux de création de vestiaires dans les locaux annexes du stade, de création de sanitaires PMR et de mise en conformité de l'accessibilité de l'équipement et de ses bâtiments peut faire l'objet d'une demande d'aides auprès de différents partenaires financiers ;

Vu la commission « affaires sportives » du 16 novembre 2020 qui a émis un avis favorable pour la continuité du projet des travaux mentionnés ci-dessus ;

Vu l'avis favorable de la commission « affaires sportives » du 17 juin 2021 ;

Considérant la volonté de mettre tout en œuvre pour répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité exigées, par les différentes instances, pour le bon déroulement de la pratique sportive et pour l'accès aux bâtiments par les associations sportives et les établissements scolaires ;

Plan de financement prévisionnel - Stade municipal			
Travaux de réhabilitation des bâtiments ; création d'un escalier d'accès extérieur; création de 2 vestiaires joueurs et 1 pour arbitre ; création de sanitaire PRM et mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments			
Dépenses	Estimation HT	Recette	
Montants prévisionnels		Subventions prévisionnelles	
Travaux	229 472,15 €	Etat (DETR sur travaux vestiaires et toilettes) : ACQUIS	47 000,00 €
Maitrise d'œuvre	23 406,16 €	FAFA (20% plafonné à 20 000€) Région Grand Est (40%)	20 000,00 € 101 151,32 €
TOTAL MONTANTS ELIGIBLES	252 878,31 €	TOTAL DES SUBVENTIONS	168 151,32 €
		Autofinancement	85 524,06 €
TVA (20%)	50 575,66 €	FCTVA (16,404%)	49 778,59 €
TOTAL Général TTC	303 453,97 €	TOTAL Général TTC	303 453,97 €
Financement communal		Autofinancement	85 524,06 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à hauteur de 27 voix POUR de :

- VALIDER le plan de financement de l'opération de réhabilitation du stade municipal tel que présenté
- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) et de tout autre financeur potentiel
- De CHARGER le Maire ou son représentant de faire le nécessaire pour l'application de la présente décision et signer toutes pièces afférentes à ces dossiers.

Fait en mairie le 02/07/2021
Le Maire

Yann DUGARD



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le : / 5 JUIL 2021
Et de sa publication ou notification le : / 5 JUIL 2021